



Convention on  
Biological Diversity



Institute for Enhanced Livelihoods

## **RAPPORT DU PREMIER ATELIER DE FORMATION DES FORMATEURS DE LA SOUS-REGION DU PRCM EN AFRIQUE DE L'OUEST BASEE SUR LES MODULES D'APPRENTISSAGE EN LIGNE DU PROGRAMME DE TRAVAIL SUR LES AIRES PROTEGEES.**

*N'gor Diarama Hotel, Dakar, 21 au 25 novembre 2011*

### **I- Introduction**

1. En mai 2011, le Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique (CDB) a organisé à Dakar avec le WWF et d'autres partenaires un atelier sous-régional destiné à l'Afrique de l'Ouest sur «le renforcement des capacités pour la mise en œuvre du Programme de travail de la CDB sur les aires protégées» (PTAP). A l'issue de l'atelier, il avait été convenu que l'atelier s'inscrirait dans le cadre d'un processus continu de formation / apprentissage et d'appui technique dans le cadre d'un réseau sous-régional. On a également noté que le réseau d'appui devrait bénéficier du programme de formation en ligne et de plus d'un millier d'outils sur le PTAP affiché sur le site web de la CDB. Le Secrétariat de la CDB et le WWF WAMER ont alors convenu de coopérer et d'organiser une activité de suivi sous la forme d'un atelier de formation des formateurs basée sur les modules d'apprentissage du PTAP en ligne. Cette activité vise à appuyer la mise en œuvre du PTAP de la CDB, un nombre de décisions de la Conférence des Parties (CdP) de la CDB sur les aires protégées (AP) notamment les décisions IX/18 et X/31 sur les AP, X/29 sur la biodiversité marine et côtière, et X/2 portant sur le Plan stratégique 2011-2020 sur la biodiversité ainsi que ses objectifs d'Aichi sur la biodiversité, particulièrement l'objectif 11 relatif aux aires protégées.

### **II- Déroulement de l'atelier**

#### **1. Ouverture**

2. L'atelier a été ouvert par M. Arona Soumaré, directeur du WWF pour la conservation, qui a souhaité la bienvenue aux participants au nom du coordonnateur régional du WWF / Sénégal et du Directeur du Bureau de coordination du PRCM / Mauritanie. Il s'est félicité du fait que presque tous les participants, représentant un large éventail de parties prenantes des aires protégées, étaient arrivés.

3. L'organisation de cet atelier, a-t-il ajouté, résultait de la volonté concertée du Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique (CDB), du WWF WAMER et de l'Institut pour l'amélioration du niveau de vie (IEL) de s'engager dans le renforcement des capacités à l'aide des modules de formation en ligne postés sur le site internet de la CDB. Selon lui, le présent atelier ne devait pas être juste un autre atelier de plus, mais devrait plutôt viser à faciliter les interactions entre les participants tout en leur fournissant une formation académique. M. Soumaré a terminé son propos en notant que le WWF WAMER était bien placée pour mener à bien les programmes de formation en Afrique de l'Ouest en raison de ses activités et contacts soutenus dans la région. Cette organisation est résolument engagée dans la conservation de la biodiversité dans la région grâce à son programme thématique

innovateur, visant à permettre aux pays ouest-africains à respecter leurs obligations vis-à-vis de la CDB.

4. S'exprimant au nom du Secrétariat de la CDB, M. Jo Mulongoy, a rappelé le Plan stratégique 2011-2020 relatif à la biodiversité, en particulier l'objectif 11 ainsi que les objectifs 14 et 15 que la communauté mondiale a convenu d'atteindre d'ici à 2020. Pour réaliser ces objectifs, les capacités, l'information et la motivation sont nécessaires. Décrivant la méthodologie pour cet atelier, il a déclaré que l'on ne considérerait que 8 (ceux qui étaient prêts en français et en anglais) des 18 modules en ligne pour le PTAP et que les organisateurs s'efforceraient de trouver des ressources pour une deuxième session de formation qui permettrait au groupe d'examiner les modules restants. Il a par ailleurs noté que les participants constitueraient le premier noyau de formateurs sur les modules d'apprentissage en ligne et serviraient de mentors chargés d'initier / entreprendre la formation de groupes spécifiques en fonction de leurs besoins dans leurs pays respectifs, dans la sous-région et en Afrique en général.

5. Il a ajouté que les participants devraient encourager et cibler les groupes qui ont besoin d'être informés, formés et / ou motivés et de prendre une ou des sessions de formation / information sur des modules choisis. Ces séances aideront les groupes ciblés à prendre des décisions et à entreprendre des activités qui contribueront au développement durable et la réduction de la pauvreté, notamment par la réalisation des objectifs 11 et, là où c'est possible, les objectifs 14 et 15 du plan stratégique pour la biodiversité. Enfin, M. Mulongoy a remercié les partenaires et a souhaité la bienvenue aux participants à l'instar du représentant du WWF.

6. Les participants se sont présentés et ont brièvement décrit leurs responsabilités et attentes actuelles vis-à-vis de l'atelier, en particulier leurs plans à court terme en qualité de formateurs dans le domaine des aires protégées (voir exemples à l'annexe 1). Les participants comprenaient des gestionnaires des aires protégées, un représentant d'une collectivité locale, un représentant du secteur privé, et des professeurs d'université des pays de l'Afrique de l'ouest suivants : Cap-Vert, Gambie, Guinée, Guinée Bissau, Mauritanie, Sénégal et Sierra Leone. L'atelier s'est déroulé avec interprétation en français et anglais.

## ***2. Objectifs et contexte de l'atelier***

7. Les objectifs de l'atelier étaient de: (i) développer une équipe de formateurs qui pourraient donner en amont une formation supplémentaire sur des questions importantes des zones protégées, non seulement pour les gestionnaires de parcs nationaux, mais pour toutes les parties prenantes y compris, entre autres, les communautés locales, le secteur du tourisme et dans le système éducatif; (ii) faciliter la mise en place d'un réseau d'appui technique constitué d'individus qui aideront les pays d'Afrique occidentale dans leur mise en œuvre du PTAP et la réalisation de l'objectif 11 et d'autres objectifs d'Aichi, (iii) rassembler des exemples locaux pour illustrer les modules d'apprentissage assistés par ordinateur pour des utilisations ultérieures.

8. Plus précisément, les avantages potentiels attendus de ce premier atelier comprenaient, notamment, que:

(a) Au moins deux personnes ressources seraient formés sur les huit modules couvrant des aspects importants de aires protégées telles que l'analyse des lacunes écologiques, l'intégration des aires protégées dans des paysages terrestres et marins plus larges, l'environnement politique pour les APs, les aires marines protégées, le financement durable; les valeurs et avantages des aires protégées dans les mesures prises pour l'adaptation et l'atténuation des changements climatiques basées sur les écosystèmes;

(b) Bien plus, ces personnes-ressources formées travailleront comme mentors/encadreurs dans les sessions de formation en ligne sur des modules spécifiques destinés, par exemple aux gestionnaires et conservateurs de parc, aux collectivités locales, ou au secteur privé connexe, en particulier l'industrie du tourisme;

(c) Des programmes d'enseignement universitaire sur la gestion des aires protégées pourraient être lancés ou approfondis pour le renforcement des capacités à long terme;

(d) Une plus grande prise de conscience des valeurs et avantages des aires protégées, y compris leur contribution à la réalisation des objectifs de développement et à l'adaptation aux changements globaux pourrait en résulter;

(e) Les capacités seraient développées/renforcées dans les pays de l'Afrique de l'ouest en vue de la réalisation de l'objectif 11 et autres objectifs d'Aichi connexes;

(f) Le présent atelier, le premier organisé pour les formateurs dans le domaine du PTAP, fournirait des orientations utiles pour les séances de formation future dans la région et le reste du monde.

9. Afin de replacer les objectifs de l'atelier dans leur contexte, trois présentations ont été faites successivement par M. Soumaré du WWF, Mme Tina Kafwe de l'Institut pour l'amélioration du niveau de vie, et M. Mulongoy du Secrétariat de la CDB.

10. Dans son exposé intitulé «Activités de renforcement des capacités en Afrique de l'ouest – Vue générale et objectifs», M. Soumaré a rappelé l'importance des AP pour la conservation de la biodiversité; la fourniture d'eau, de nourriture et de médicaments; et la contribution au développement, et à la connaissance, la culture et la santé. Il a noté, cependant, que:

(a) De nombreux gestionnaires d'aires protégées et décideurs politiques, y compris les membres des communautés locales et autochtones et d'autres parties prenantes, n'ont pas accès aux informations et lignes directrices les plus récentes pour une gestion efficace des AP, et beaucoup ont peu d'occasions d'apprendre de scientifiques en conservation et des gestionnaires des ressources, ou de partager leurs expériences avec d'autres employés des AP dans la région ou du monde entier;

(b) Peu d'institutions offrent des programmes spéciaux de formation sur la gestion des AP;

(c) Certains établissements ont de bonnes structures/installations de formation, mais ils peuvent manquer de formateurs permanents notamment formés à la gestion des AP;

(d) Il manque souvent des fonds dédiés ou alloués à la formation en gestion des AP. Lorsque les fonds sont disponibles, ils peuvent être utilisés pour des ateliers isolés ou des ateliers qui ne répondent pas aux besoins des audiences cibles.

11. M. Soumaré a conclu en soulignant les besoins suivants:

(a) Offrir une gamme de cours essentiels sur la gestion des AP et des activités qui sont adaptées aux besoins de gestion de l'Afrique de l'ouest, et

(b) Développer ou renforcer l'appui et réaliser un suivi des programmes visant à assurer que les connaissances et compétences acquises par la formation sont utilisées.

12. Dans son exposé intitulé «Formation des formateurs - Une approche systématique à la formation», Mme Kafwe a indiqué que pour une session de formation ou d'information réussie et efficace, les organisateurs devraient

(a) Identifier la clientèle / stagiaires cibles et leurs besoins spécifiques;

(b) Adapter aux besoins des clients les modules de formation en ligne, et

(c) Appliquer des principes qui assureront l'efficacité de la formation.

13. Grâce à un échange fructueux avec les participants, Mme Kafwe a identifié un large éventail de clients / stagiaires cibles potentiels, y compris notamment les gestionnaires et conservateurs de parcs, les comités de sages, les autorités traditionnelles, les groupements d'utilisateurs des ressources des aires protégées, les opérateurs du secteur privé (par exemple secteurs touristique et minier), communautés locales, les étudiants, les élèves, les comités sur l'environnement des Assemblées nationales (parlementaires/Députés). Les besoins spécifiques de ces clients / apprenants cibles ont été passés en revue afin de leur permettre de contribuer à la réalisation des buts du PTAP et des objectifs 11, 14 et 15 du Plan stratégique pour la biodiversité et donc à l'accroissement du bien-être des populations.

14. Il a été rappelé aux formateurs que pour qu'une formation soit réussie, les clients /apprenants cibles doivent être bien préparés et motivés. Les méthodologies pour y parvenir ont fait l'objet de discussions basées sur des exemples concrets avec référence aux principes soutenant une bonne formation comme par exemple, une bonne définition des objectifs, la préparation de présentations qui ont un sens, la modélisation avec des supports visuels adaptés (et pas seulement des présentations powerpoint), l'adaptation aux différences individuelles, des pratiques et répétitions actives, et les réactions. Il a été noté que :

(a) Un bon formateur ou une bonne formatrice se reconnaît essentiellement par sa maîtrise du sujet enseigné, sa capacité d'adaptation à l'auditoire et d'individualiser les instructions lors de la formation d'un groupe, sa sincérité, son sens de l'humour, son intérêt pour le thème de la formation, sa capacité à fournir des instructions claires et son enthousiasme, et

(b) L'évaluation (réactions des apprenants) d'un programme de formation est importante afin de déterminer son succès. Cela pourrait être fait par exemple par (i) les réactions des participants (notamment leurs réponses à un questionnaire), (ii) la mesure / le niveau d'apprentissage (en soumettant les apprenants à un test avant et après la session), (iii) les changements de comportement (par l'application effective des principes appris) et (iv) les résultats ou le revenu (pas nécessairement monétaire) de l'investissement.

15. Après avoir distribué les volumes 18 et 44 de la série technique de la CDB et mis à disposition un certain nombre d'autres documents utiles émanant du Secrétariat de la CDB et ses partenaires (ce qui a été apprécié par les participants bien qu'ils avaient accès à l'internet où ces documents sont également affichés), M. Mulongoy a fait deux présentations en vue de

(a) Placer l'atelier dans le contexte des décisions de la CdP à la CDB relatives aux aires protégées, en particulier les décisions VII/28 et X/31 sur le PTAP et les décisions X/29 (biodiversité marine et côtière) et X / 2 (Plan Stratégique pour la biodiversité), et

(b) Démontrer comment accéder aux modules en ligne et d'en décrire leur 'utilité

### ***3. Enseigner et apprendre des modules en ligne***

16. L'atelier a été une occasion pour les participants d'apprendre davantage sur chacun des 8 modules suivants (choisis parce qu'ils étaient prêts en français et en anglais, les deux langues de l'atelier):

- Module 1: Conception d'un réseau d'aires protégées
- Module 2: Intégration des aires protégées
- Module 3: Aires protégées transfrontalières et réseaux régionaux
- Module 5: Menaces sur les aires protégées et restauration
- Module 7: Participation dans les aires protégées
- Module 8: Environnement politique favorable
- Module 17: Changements climatiques
- Module 18: Aires marines protégées

17. En outre, chacun des participants a été chargé de préparer une leçon des modules. Ils les ont étudiés et ont préparé des présentations PowerPoint qu'ils ont livrées. Etant donné que les participants n'avaient pas eu beaucoup de temps pour se préparer avant le début de l'atelier, l'après-midi entière du premier jour avait été consacrée au travail sur les présentations.

18. La séquence des présentations est contenue dans le programme de l'atelier à l'annexe 2. A l'issue de chaque présentation (de 20 à 45 minutes), les participants ont posé des questions d'éclaircissement aux présentateurs. Ils ont ensuite fait des remarques sur le format et le contenu des présentations et sur les modules. Ces discussions ont permis de prolonger la phase d'apprentissage par

l'échange d'informations basées sur la réalité et les expériences personnelles dans les zones protégées de la région, l'échange de vues représentant différentes perspectives des parties prenantes (les communautés locales avec leurs aires de conservation communautaires ; les enseignants d'université avec leur rôle dans la recherche ; le secteur privé, avec leur approche permettant de tirer des revenus financiers et dans le contexte des partenariats public-privé ; et des représentants du gouvernement.

19. Les remarques générales suivantes ont été faites sur les présentations et les modules:

- (a) Caractéristiques des meilleures présentations:
  - (i) Une dimension minimale de 18 points est nécessaire pour rendre les textes lisibles à distance;
  - (ii) Un fond neutre est important pour qu'il n'y ait pas d'interférence négative avec le texte;
  - (iii) Un petit nombre de points avec peu de mots sur chaque diapositive captive plus l'attention de l'auditoire que beaucoup de texte que le présentateur a tendance à lire, indiquant qu'il / elle ne maîtrise pas le contenu. Les diapositives surchargées perdent rapidement l'attention de l'audience;
  - (iv) Comme les photos valent mille mots, des images bien choisies, provenant d'expériences personnelles ou des exemples des pays respectifs ou de la région illustrent bien les points identifiés. Il ya beaucoup d'exemples utiles dans la région qui peuvent être utilisées comme illustrations. Ces exemples / études de cas peuvent être rassemblés pour l'usage ultérieur des participants à l'atelier;
  - (v) La structure des modules était généralement plus appropriée et plus logique pour structurer les présentations. Lorsqu'une leçon d'un module était trop longue ou qu'elle contenait beaucoup de concepts, il était bon de limiter la présentation à des messages clés et de se référer à d'autres points au cours des discussions de la leçon ou d'autres leçons / modules;
  - (vi) Il était utile de préciser le public ciblé au début de chaque présentation, car les messages et les stratégies de communication / méthodologies peuvent être différentes en fonction de l'auditoire. Dans cette perspective, les présentations PowerPoint ne peuvent pas toujours être le meilleur outil de communication. De simples dessins; des graphes sur feuilles mobiles, des visites sur terrain; la radio et des émissions de télévision peuvent être plus appropriés.
- (b) Quant aux modules:
  - (i) Il faut établir des liens avec les objectifs d'Aichi, même si cela n'est pas noté dans les modules.

En outre,

- (ii) Le module 1 sur "la conception d'un réseau d'aires protégées" doit être mis à jour (au delà de l'objectif de 2010) en prenant en compte le Plan stratégique 2011-2020 pour la biodiversité et les objectifs de biodiversité d'Aichi nouvellement adoptés, ainsi que les critères des aires marines écologiquement et biologiquement significatives ;
- (iii) Dans le module 2 sur l'intégration des AP, l'accent devrait être mis sur des outils d'intégration, en particulier dans les stratégies de réduction de la pauvreté, dans le secteur du tourisme, et dans les systèmes nationaux de comptabilité. Bien plus, la composante 'recherche' dans le module devrait être renforcée,
- (iv) Dans le module 3 sur les aires protégées transfrontalières et les réseaux régionaux, en plus de la volonté politique, les aspects financiers y compris le

financement durable, les différences entre pays voisins et leurs recettes provenant des aires protégées doivent être discutées;

- (v) Le module 5 sur les menaces et la restauration pourrait être révisé afin de tenir compte de la nécessité d'inclure à la fois les pressions et les menaces, et de fournir des outils pratiques pour assurer des alertes précoces.
- (vi) Le module 7 sur la participation dans les AP pourrait prendre en compte les systèmes politiques. Les systèmes dictatoriaux par exemple ne peuvent pas autoriser le type de participation démocratique décrit dans le module. En plus, les types de gouvernance des communautés autochtones et locales et les moyens de ces collectivités à prendre des décisions. Il faudrait également considérer les voies et moyens d'impliquer les parties prenantes sans voix, par exemple les générations futures, et la nature elle-même et ses composantes, ainsi que la façon dont les gouvernements et le secteur privé peuvent participer dans les zones conservées par les communautés, et
- (vii) Le module 17 sur les changements climatiques comporte un grand nombre de concepts et pourrait être révisé afin de rationaliser l'information. Le module semble plus académique et deviendrait plus utile s'il est rendu plus pratique. Dans tous les cas, on devrait toujours avoir à l'esprit le public cible et sélectionner en conséquence les messages à utiliser qui devront être simples et clairs, dans une langue qui convient à la communication. Le module pourrait être enrichi avec des indicateurs de la résilience et l'accent devrait être suffisamment mis sur la résilience et d'adaptation sociale. Les relations de cause-à-effet entre les changements climatiques et certains des éléments considérés (par exemple, la gouvernance, l'accès aux ressources biologiques et le partage des avantages, l'adaptation) doivent être clarifiés ainsi que le coût supplémentaire pour prendre les changements climatiques en compte lors de la planification, la création, l'entretien et le suivi des aires protégées. Il ya aussi un besoin de démontrer sans équivoque le lien entre changement climatique et les aires protégées, et à communiquer cette information. Il n'est pas clair pourquoi une leçon dans le module sur les changements climatiques est consacrée à l'intégration des AP dans la planification des changements climatiques plutôt que l'inverse c.-à-d. intégration des changements climatiques dans la planification des AP. Les recherches semblent en retard sur les besoins d'informations nécessaires aux décideurs.

(c) Les moyens possibles d'adapter les modules aux différents publics, en particulier ceux qui sont chargés ou interviennent dans l'élaboration des PANA.

20. Les organisateurs et les participants continueront la réflexion sur la manière dont ces remarques peuvent être utilisées pour enrichir les modules en ligne et comment elles peuvent être prises en compte dans la préparation et la tenue des prochains ateliers pour les formateurs.

21. Après les présentations et les discussions sur les modules, les participants ont été invités par le biais d'un questionnaire à planifier des activités de formation qu'ils peuvent entreprendre immédiatement après cet atelier. Des exemples de plans sont rassemblés dans le Tableau 1.

22. Ensuite, lors d'un exposé de Mme Kafwe, les participants ont examiné ce qu'il faut faire avant, pendant et après une session de formation ou d'information. Dans son exposé, Mme Kafwe a proposé des listes de vérification ainsi qu'un site web pour les sources possibles de financement dans le domaine de la formation sur les AP et les AP en général.

23. Toutes les présentations faites lors de l'atelier ainsi que d'autres documents utiles ont été distribués aux participants sur un CD.

### **III. Évènements parallèles**

24. Deux évènements parallèles (une rencontre avec la presse et une visite de la réserve naturelle de Popenguine à environ 45 km au sud de Dakar) ont été organisés respectivement avec le GREP ("Groupe Recherche Environnement Presse") – Sénégal, et DPN ("Direction des Parcs Nationaux»). Ces évènements avaient pour objectifs de : (i) commencer à répondre aux besoins d'une catégorie de clients pour la formation / information, les journalistes, et (ii) acquérir des connaissances à partir d'une visite de terrain dans le cadre des modules sur les menaces et la restauration, et sur la participation, y compris le rôle essentiel des communautés locales, en particulier les femmes, dans la conservation de la biodiversité.

### ***Rencontre avec la presse***

25. La réunion a été organisée mercredi pour informer la presse sur les objectifs de l'atelier et répondre à leurs questions relatives au Plan stratégique pour la biodiversité, et sur les liens entre les conventions de Rio. Les médias suivants étaient représentés:

- (a) Quotidien «Le Soleil» et journal «Les Afriques» (Mamadou Lamine Diatta);
- (b) Hebdomadaire Nouvel Horizon (Mandiaye THIOBANE);
- (c) Agence de Presse Panafricaine «PANA» (Bakary Coulibaly);
- (d) West Africa Democracy Radio "WADR" (Karamoko THIOUNE) et
- (e) Télévision RDV (Albert Yera Boubane)

26. A la fin de la réunion, les membres de la presse ont exprimé leur appréciation pour l'occasion. Ils ont recommandé plus de ces réunions à l'avenir. Une liste indicative des références des médias à l'atelier figure à l'annexe 3.

### ***Visite de la réserve naturelle de Popenguine***

27. La visite a été gracieusement organisée par Samuel Dieme et a donné l'occasion aux participants à l'atelier d'apprendre davantage sur les réalités de la restauration des écosystèmes, et le rôle des femmes locales à soutenir les efforts de conservation à l'intérieur et autour d'une zone protégée. Les informations sur la restauration des 1009 ha dans la région de Popenguine établis en 1986 comme une réserve naturelle nationale en vue d'arrêter et inverser les dégradations causées par les activités humaines (notamment la surexploitation de la biodiversité) et les facteurs naturels peuvent être trouvés, par exemple, à l'adresse [http://www.equatorinitiative.org/images/stories/2006winner/COPRONAT/senegal\\_copronat.pdf](http://www.equatorinitiative.org/images/stories/2006winner/COPRONAT/senegal_copronat.pdf).

28. Il y a près de trente ans, le site a été sérieusement dégradé par la surexploitation des ressources naturelles, en particulier le bois de chauffage et le surpâturage, aggravés par des sécheresses prolongées. La restauration est effectuée par la régénération naturelle passive appuyée par le reboisement à l'aide d'espèces ligneuses indigènes (baobab, diverses variétés d'acacia etc.), en priorité, réalisé en collaboration avec l'Institut sénégalais de l'environnement. La faune (principalement les espèces qui étaient présentes avant la dégradation) sera bientôt introduite pour compléter la faune qui se remet naturellement. Un défi majeur est la création / entretien d'étangs d'eau pour les animaux pendant la saison sèche.

29. Le site, qui se remet bien, a maintenant une frange côtière, qui fournit un habitat important pour les poissons de frai et la reproduction des tortues de mer, des mangroves saines et un lagon qui attire les oiseaux migrateurs et divers autres animaux. Le site est désormais également utilisé pour l'enseignement et la recherche, avec des activités pour et par l'éco-tourisme. Popenguine est un membre du 'Global Ecovillage Network' du Sénégal (GENSEN).

30. Le rôle des femmes est unique dans la conservation de la biodiversité au sein et autour de la réserve nationale. Les femmes, avec l'aide du WWF, ont créé une banque de microfinance en 2006 (la «Mutuelle d'Épargne et de Crédit pour la protection de la nature) qui compte aujourd'hui près de 1600 clients de 9 villages autour de la réserve nationale. Le Président des femmes de Popenguine pour la

Conservation de la Nature, Mme Woulimata Thiaw (kcupaam@sentoo.sn et Tel 221 956 49 51), a décrit l'histoire, le fonctionnement et les réalisations de l'association des femmes de Popenguine pour leur contribution à la réserve naturelle, y compris les activités de restauration de la forêt avec des espèces ligneuses indigènes pour le bois de chauffage, et la production de fruits et de plantes ornementales ; la création d'une banque de céréales; la réduction de l'érosion du sol avec des barrières de pierres ; l'utilisation de fourneaux améliorés ; le nettoyage des plages pour la santé humaine et l'écotourisme ; et l'assistance à la reproduction des tortues. Mme Thiaw a présenté le rôle de l'association comme un moteur de création d'emplois et de l'amélioration des moyens de subsistance dans la région. Des informations supplémentaires sur les réalisations des femmes de Popenguine peuvent être trouvées sur le site <http://www.wrm.org.uy/bulletin/67/Senegal.html>.

31. La réplique du modèle de Popenguine dans d'autres régions ou autres pays requiert une certaine adaptation en tenant compte entre autres des différences culturelles (la monogamie par exemple vs la polygamie dans des domaines nécessitant une certaine autonomisation de chacune des épouses), la présence ou l'absence de leadership (le charisme de la présidente des femmes) et la volonté politique (soutien personnel du chef de l'Etat). La présence d'une clôture autour de la réserve n'a pas trouvé l'assentiment de tous les participants à l'atelier. Certains croyaient que c'était la seule façon d'assurer la protection des écosystèmes lors de la phase de restauration. D'autres, par contre, ont pensé que la clôture de la zone pourrait encourager le braconnage parce que, avec le temps, les ressources s'épuiseront en dehors de la réserve naturelle. En ce moment-là, les villages autour de la réserve naturelle seront obligés d'utiliser les ressources au sein de la réserve. Une solution préventive serait d'éduquer les populations dans les villages afin qu'ils puissent participer plus activement à la protection de l'écosystème en restauration et l'utilisation durable des ressources trouvées à l'intérieur de la réserve. En tout cas, la communauté des femmes contribue à la protection / restauration de la réserve naturelle et travaille également sur la protection d'une zone naturelle autour de la réserve nationale.

#### **IV. Voie à suivre**

32. Les participants à la réunion ont convenu sur les points suivants comme voie à suivre:

##### **A. Les organisateurs devraient:**

- (1) Lever des fonds en urgence pour organiser un atelier de suivi afin d'achever l'examen des modules et leçons restants (à savoir les modules 4 sur la planification, 6 sur la gouvernance des aires protégées, l'équité et le partage des avantages; 9 sur la capacité des aires protégées; 10 sur les technologies appropriées; 11 sur le financement durable; 12 sur l'éducation et la sensibilisation; 13 sur la norme minimale; 14 sur les évaluations d'efficacité de gestion; 15 sur la surveillance, et 16 sur la recherche). Ceci implique que le Secrétariat de la CDB et ses partenaires terminent les travaux sur les modules et leçons qui n'ont pas encore été traduits ou publiés en ligne;
- (2) S'assurer que tous les documents distribués en cours de session soient disponibles en français et en anglais.
- (3) S'assurer que tous les participants à l'atelier de Dakar participent à la deuxième session afin qu'ils puissent parachever la considération de l'ensemble des 18 modules.
- (4) Achever avec les universités l'exploration de la possibilité de donner un certificat aux participants qui réussiront à passer par tous les 18 modules, s'ils le souhaitent. Un examen peut être nécessaire.
- (5) Ouvrir un site restreint pour les participants à cet atelier et créer une liste de diffusion (list-serv) qui va faciliter les interactions et le partage d'informations et de documents entre les participants à l'atelier.

- (6) Assister les participants dans leurs activités de suivi (par exemple, en contribuant à la levée de fonds, en identifiant des personnes-ressources et / ou de la documentation pour un cours de formation ou une séance d'information), à leur demande et quand cela est possible.
- (7) Faciliter l'accès aux modules en ligne. De nombreux participants à l'atelier ont eu de la difficulté à accéder aux leçons des modules. Plusieurs ont dû être assistés par Conservation International (qui héberge les modules). D'autres ont dû compter sur des copies de modules sur clés USB. L'accès aux modules devrait être plus facile et convivial.
- (8) Mettre à jour le contenu de certains modules en tenant compte des décisions de la CdP-10 et des suggestions formulées au paragraphe 19 ci-dessus ; et
- (9) Développer des projets qui pourraient également aider les étudiants avec des bourses et / ou des subventions de recherche.

### **B. Les participants devraient:**

- (1) Élaborer un plan d'action national pour les activités de formation et de l'inclure dans le plan d'action national à long terme pour la mise en œuvre du programme de travail sur les aires protégées demandé par la CdP de la CDB dans le paragraphe A 1 (b) de la décision X/31. Il est important de noter que (i) l'action à long terme comportant les plans, le cas échéant, des échéanciers, des budgets et des responsabilités constituera la base pour le financement futur des activités sur les aires protégées, (ii) le Secrétaire exécutif présentera un rapport sur la préparation de tels plans à la Conférence des Parties à sa onzième réunion en 2012 ;
- (2) Elaborer, dans le cadre de plans d'action nationaux, des propositions pour la formation ou des séances d'information sur les 8 modules pris en compte dans l'atelier de Dakar. Ces propositions devront cibler des publics spécifiques avec l'objectif ultime de contribuer aux objectifs 11, 14 et 15 du Plan stratégique pour la biodiversité adoptée l'an dernier par la CdP de la CDB à Nagoya, au Japon ;
- (3) Impliquer les journalistes, le plus rapidement et autant que possible, pour leur rôle et leurs compétences dans la communication des messages importants mais difficiles pour la plupart;
- (4) Rechercher des ressources financières et humaines pour organiser et mener les séances de formation ou d'information planifiées, avec ou sans le soutien des organisateurs;
- (5) Assurer la traduction des documents pour des publics cibles, et en général, adapter les messages contenus dans les modules à des publics cibles;
- (6) Relire l'ensemble des modules considérés à Dakar et s'auto-évaluer. Tout en faisant cela essayer d'identifier les liens entre les modules (ceci pourrait faire l'objet d'une des activités pour la prochaine session);
- (7) Partager avec des collègues de cet atelier des exemples locaux et nationaux pour illustrer des points clés dans les leçons des modules;
- (8) Faciliter la création d'équipes nationales de modérateurs travaillant ensemble.

### **V. Clôture**

33. S'exprimant au nom de l'Institut pour l'amélioration du niveau de vie, le WWF et le Secrétariat de la CDB, Mme Kafwe a remercié les participants pour leur contribution très active et exceptionnelle à l'atelier, en particulier en partageant des exemples concrets tirés de leurs expériences personnelles. Elle a exprimé le souhait de revoir tout le monde, à Dakar ou ailleurs, pour compléter les travaux sur les modules. Elle a invité, toutefois, chaque participant (formateur formé) à démarrer les activités de formation sur les modules considérés dans cet atelier. En terminant sa déclaration, elle a remercié et félicité l'équipe WWF WAMER et le Dr Samuel Dieme pour l'hospitalité exceptionnelle et une organisation parfaite. Elle a remercié les interprètes et a réitéré ses remerciements à tous pour

l'esprit d'amitié et de fraternité tout au long des travaux. A l'instar de Mme Kafwe, M. Soumaré a remercié tous les participants à son tour.

34. S'exprimant au nom de tous les participants, M. Alkaly Doumbouya, a rappelé la retraite prochaine de M. Mulongoy après une carrière fructueuse. Il a souligné sa contribution aux objectifs de la CDB, en particulier dans le domaine du renforcement des capacités pour les aires protégées dans la région. Il lui a ensuite remis un livre signé par tous les participants présents en guise de remerciement pour les services rendus et pour lui souhaiter une bonne retraite.

35. Après des mots de remerciements de la part de M. Mulongoy à M. Alkaly et à tous les participants, M. Soumaré a clos la réunion

## Annexe 1

### A. Liste des participants, leurs adresses courriel et occupations actuelles

Pays	Noms et titres	Adresse courriel
Cap Vert	Sonia ARAUJO Direcção General do Ambiente / CBD Focal Point	<a href="mailto:soniaraujo@gmail.com">soniaraujo@gmail.com</a>
Cap Vert	Liza Helena Alves LIMA Direcção General do Ambiente / PoWPA Focal Point	<a href="mailto:lizocahal@hotmail.com">lizocahal@hotmail.com</a>
Cap Vert	Corrine ALMEIDA Université de Praia / Enseignant-chercheur	<a href="mailto:corrine_cv@yahoo.com.br">corrine_cv@yahoo.com.br</a>
Gambie	Ousseynou TOURRAY Department of Parks & Wildlife Management	<a href="mailto:oustouray@gmail.com">oustouray@gmail.com</a>
Gambie	Kawsu JAMMEH Department of Parks & Wildlife Management / PoWPA focal Point.	<a href="mailto:kjammehsopee@yahoo.com">kjammehsopee@yahoo.com</a>
Gambie	Ebrima NJIE University of the Gambia	<a href="mailto:ebrimanjie@hotmail.com">ebrimanjie@hotmail.com</a>
Guinée	Bacary Magassouba Office Guinéen de la Diversité biologique et des Aires Protégées, chef de division	<a href="mailto:magass56@yahoo.fr">magass56@yahoo.fr</a>
Guinée	Alkaly DOUMBOUYA Centre National des Sciences Halieutiques de Boussoura / Chercheur	<a href="mailto:adoumbouyah@yahoo.fr">adoumbouyah@yahoo.fr</a>
Guinée-Bissau	Alfredo Simao Da SILVA Institut de la Biodiversité et des Aires Protégées / Directeur	<a href="mailto:alfredo.simao.dasilva@iucn.org">alfredo.simao.dasilva@iucn.org</a>

Guinée-Bissau	Justino BIAI Institut de la Biodiversité et des Aires Protégées	<a href="mailto:justino.biai@iucn.org">justino.biai@iucn.org</a>
Mauritanie	Dr.Lemhaba Ould YARBA Chef du département Observatoire du Parc National du Banc d'Arguin (PNBA)	<a href="mailto:ouldyarba@yahoo.fr">ouldyarba@yahoo.fr</a>
Mauritanie	Amadou Diam BA Président Association Naforé/Mauritanie	<a href="mailto:amadou.ba@nafore.org">amadou.ba@nafore.org</a> , <a href="mailto:gaonadio@yahoo.fr">gaonadio@yahoo.fr</a> , <a href="mailto:nafore@nafore.org">nafore@nafore.org</a>
Mauritanie	Aboubacry THIAM Département de Géographie/Université de Nouakchott / Maître de conférences	<a href="mailto:maricodemba@yahoo.fr">maricodemba@yahoo.fr</a>
Sénégal	Taïbou Ba Centre de Suivi Ecologique	<a href="mailto:taïbou@cse.sn">taïbou@cse.sn</a>
Sénégal	Mamadou DIA Direction des Parcs Nationaux	<a href="mailto:mamadoudia83@hotmail.com">mamadoudia83@hotmail.com</a>
Sénégal	Lamine KANE Direction des Parcs Nationaux	<a href="mailto:kanelamine@hotmail.com">kanelamine@hotmail.com</a>
Sénégal	Samuel DIEME Direction des Parcs Nationaux	<a href="mailto:sam_casa@yahoo.com">sam_casa@yahoo.com</a>
Sénégal	Ahmadou Kandji Master GIDEL – Université de Dakar	<a href="mailto:kandji7@yahoo.fr">kandji7@yahoo.fr</a>
Sénégal	Abdou Karim SALL Comité de gestion de l'Aire Marine Protégée de Joal / Président	<a href="mailto:abdou_karim_sall@yahoo.fr">abdou_karim_sall@yahoo.fr</a>
Sénégal	Daour MBAYE Aire Marine Protégée d'Abéné /	<a href="mailto:mbayedaour@yahoo.fr">mbayedaour@yahoo.fr</a>

	Opérateur touristique	
Sénégal	Mignane SARR DPN / AMP de Cayar	migsarr@gmail.com
Sierra Leone	Mohamed MANSARAY Forestry Department	mansaray.wildlife@yahoo.co.uk

B. Exemples de plans relatifs au futur rôle de formateurs dans le domaine des aires protégées

Noms	Plan a court terme sur les activités de formation en matière d'aire protégée
Dr.Lemhaba Ould YARBA	<p>Une formation au profit des utilisateurs des ressources naturelles (les pêcheurs locaux et les fédérations de la pêche) pour avoir l'adhésion des usagers aussi bien à l'intérieur et à l'extérieur de l'aire protégée. ·</p> <p>Une formation au profit de parlementaire des élus locaux de la société civile (ONG et autres). L'objectif de cette formation est de sensibiliser tous ces groupes qui pourront véhiculer l'information et convaincre les décideurs pour qu'on puisse atteindre les objectifs 11, 14 et 15 du plan stratégique pour la biodiversité (Nagoya 2010).</p> <p>En plus des groupes cibles déjà cités, ces formations seront organisées en étroite collaboration avec les institutions et organismes nationales chargées de l'environnement et de gestion des ressources naturelles.</p>
Amadou Diam BA	Organiser un atelier sur le module 7 : 'Participation dans les aires protégées'
Aboubacry THIAM	<p>Sensibilisation des universitaires, en particulier les étudiants aux problématiques posées par les aires protégées :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Découverte</li> <li>▪ Voyages d'études</li> <li>▪ Activités de recherche</li> </ul>
Taibou Ba	Intégrer les modules dans les programmes de formation du Centre de Suivi Ecologique

**Annexe 2**  
**Programme de l'atelier**

Heure	Point à l'ordre du jour/sujet	Conférencier/présentateur
<b>Lundi 21 novembre 2011</b>		
<b>9:00 – 10:30</b>	1. <b>Ouverture:</b> adresse de bienvenue	Arona Soumare, WWF Jo Mulongoy, CBD
	2. <b>Objectifs de l'atelier et contexte</b>	Arona Soumare, WWF
	a. Activités de renforcement des capacités en Afrique de l'ouest – Vue générale et objectifs	
	b. Formation des formateurs - Une approche systématique à la formation	Tina Kafwe, IEL
	c. (i) Le contexte de l'atelier (ii) Comment accéder aux modules en ligne	Jo Mulongoy, CBD
10 :30 – 17 :00	Travaux individuels sur les modules: préparation des présentations PowerPoint	
<b>Mardi 22 novembre 2011</b>		
	<b>3. Enseigner et apprendre des modules en ligne</b>	
09:00 – 09:45	Module 1: Conception d'un réseau d'aires protégées (But du PTAP 1.1) – Leçon 1	Samuel DIEME
09:45 - 11:00	Module 1: Conception d'un réseau d'aires protégées (But du PTAP 1.1) – Leçon 2	Thiam et Lemhaba Ould YARBA
11:00 – 11:15	<i>Pause</i>	
11:15 – 12:00	Module 1: Conception d'un réseau d'aires protégées (But du PTAP 1.1) – Leçon 3	Corrine ALMEIDA
12:00 – 12:45	Module 2: Intégration des aires protégées (But du PTAP 1.2) – Leçon 1	Kawsu JAMMEH
<b>13:00 – 14:00</b>	<i>Dejeuner</i>	
14:00 – 14:45	Module 2: Intégration des aires protégées (But du PTAP 1.2) – Leçon 2	Mignane SARR
14:45 - 15:30	Module 2: Intégration des aires protégées (But du PTAP	Mamadou DIA

	1.2) – Leçon 3	
<b>15:30 – 15:45</b>	<b>Pause</b>	
16h30 – 17:00	Debriefing	
<b>Mercredi 23 novembre 2011</b>		
9:00 – 10:00	Module 3: Aires protégées transfrontalières et réseaux régionaux (But du PTAP 1.3) – Leçon 1 , Leçon 2 , Leçon 3	Lamine KANE Taib Ba
10:00 – 10:45	Module 17: Changements climatiques – Leçon 1	Alkaly DOUMBOUYA
<b>10:45 – 11:00</b>	<b>Pause</b>	
11:00 – 11:45	Module 17: Changements climatiques – Leçon 2	Magassouba
11:45 – 12:30	Module 17: Changements climatiques – Leçon 3	Liza Helena Alves LIMA
12:30-13:00	Discussion et débriefing	
<b>13:00 – 14:15</b>	<b>Dejeuner</b>	
14:15 - 15:15	Module 18: Aires marines protégées	Justino BIAI
<b>15:15 – 16:00</b>	Module 7: Participation dans les aires protégées (But du PTAP 2.2),	KANDJI
16:00 - 16:15	<b>Pause</b>	
16:15 – 17:00	Module 7: Participation dans les aires protégées (But du PTAP 2.2), Leçon s apprises des parties prenantes locales et du secteur privé	Abdou Karim SALL  DAOUR GAYE
<b>17:15 – 18:00</b>	<b>Évènement parallèle</b>  <b>Rencontre avec des journalistes Sénégalais ( en partenariat avec le GREP – Sénégal et le DPN ("Direction des Parcs Nationaux») : Introduction au Plan stratégique pour la biodiversité.</b>	Birima Fall Jo Mulongoy Arona Soumare Participants
<b>Jeudi 24 novembre 2011 : Visite de la réserve naturelle de Popenguine</b>		
7:30	Départ	
<b>10:30 – 11:00</b>	Menaces et restauration (But du PTAP 1.5): cas de Popenguine	Samuel Dieme –
11:00 – 13:00	Implication des parties prenantes et moyens de	Samuel et l'association des

	subsistance alternatives. Ecotourisme et systèmes de microfinance	femmes
<b>13:00– 14:15</b>	<b>Déjeuner</b>	
14:00 - 15:00	Débriefing	
<b>16:00 –</b>	<b>Retour à Dakar</b>	
<b>Vendredi 25 novembre 2011</b>		
9:00 – 10:00	Module 5: Menaces sur les aires protégées et restauration (But du PTAP 1.5) – Leçon 1	Ebrima Ndiaye Sonia ARUJO
9:00 – 10:30	Module 8: Environnement politique favorable – Leçon 1	Alfredo Simao Da SILVA
<b>10:30 – 11:00</b>	<b>Pause</b>	
11:00 – 12:30	Module 8: Environnement politique favorable – Leçon 2	Mamadou Alrashid BAH - MANSARAY
<b>12:30 – 14:00</b>	<b>Déjeuner</b>	
14:00 - 15:30	Module 8: Environnement politique favorable – Leçon 3	Ousseynou TOURRAY
<b>15:30 – 15:45</b>	<b>Pause</b>	
15:45 - 16:45	Mise en oeuvre, y compris levée des fonds et listes de vérification pour l'organisation de session de formation/information par les formateurs	Tina Kafwe
<b>16:45 – 17:00</b>	<b>Clôture</b> : Considération du rapport et mots de clôture	Arona Soumare, Tina Kafwe et Jo Mulongoy

### Annexe 3

#### Liste indicative des références par les medias à l'atelier, en date du 1er décembre 2011

##### **PRCM**

[http://www.prcmarine.org/index.php?option=com\\_content&view=article&id=968:lafrique-de-louest-premiere-beneficiaire-des-modules-de-formation-sur-les-aires-protegee&catid=59:gestion-participative&Itemid=327](http://www.prcmarine.org/index.php?option=com_content&view=article&id=968:lafrique-de-louest-premiere-beneficiaire-des-modules-de-formation-sur-les-aires-protegee&catid=59:gestion-participative&Itemid=327)

##### **Agence Presse Sénégalaise**

[http://www.aps.sn/aps.php?page=articles&id\\_article=87062](http://www.aps.sn/aps.php?page=articles&id_article=87062)

##### **Agence Panafricaine** (requiert abonnement pour lire plus)

- « Des formateurs en gestion des aires protégées prêts à agir en faveur de la diversité biologique 27 novembre 2011 09:34:44 »

« Dakar, Sénégal (PANA) - La Convention sur la Diversité biologique (CBD), en partenariat avec le Fonds mondial pour la Nature (World Wildlife Fund - WWF) et l'Institut pour l'amélioration du niveau de vie, vient de doter sept pays de la région ouest-africaine de formateurs en gestion des aires protégées, à la faveur d'un atelier organisé du 21 au 25 novembre à Dakar ».

##### **Presse Afrique.**

[http://www.pressafrik.com/Les-aires-protegees-au-centre-d-un-atelier-de-formation-sous-regional\\_a72409.html](http://www.pressafrik.com/Les-aires-protegees-au-centre-d-un-atelier-de-formation-sous-regional_a72409.html)

##### **Télévision RDV**

Mention dans les nouvelles de la télévision RDV le 26 novembre 2011.